

Une année plutôt favorable à la famille « Ressources Humaines ». Cependant, la surreprésentation des femmes n'empêche nullement la persistance de fortes inégalités entre les deux sexes.

Tout comme l'an dernier, la famille « Ressources Humaines », courroie de transmission entre la direction générale et les collaborateurs, enregistre de satisfaisantes performances salariales.

En difficulté l'an dernier, le directeur des ressources humaines, chef de file de la famille, voit sa rémunération augmenter de 3 % en médiane. Le responsable recrutement et le responsable formation sont particulièrement récompensés, avec une progression de leur rémunération globale de 24 % pour le premier et de 11 % pour le second. Seul le responsable administration du personnel et paie subit une baisse de sa rémunération globale (- 3 % en moyenne et en médiane)


Montant de la rémunération moyenne en euros

Le directeur des ressources humaines enregistre une augmentation de 2 %, en moyenne, de sa rémunération globale (98 640 €) mettant ainsi un terme aux résultats moroses des trois dernières années.

La rémunération globale du responsable des ressources humaines (42 ans de moyenne d'âge) continue sa croissance entamée l'an dernier (+ 8 % en moyenne).

En légère progression lors de la précédente enquête, la rémunération globale du responsable recrutement (41 ans et 11 années d'ancienneté) augmente de façon très significative pour les seniors (53 590 € contre 38 945 € l'an dernier).

Cette année, la seule fonction de la famille « Ressources Humaines » enregistrant un résultat en baisse est celle du responsable administration du personnel et paie. Âgé de 46 ans en moyenne, il subit une décote de sa rémunération (- 3 % en moyenne). En réalité, les résultats sont plus contrastés car si la rémunération globale des plus âgés baisse mais elle continue de progresser pour les plus jeunes.

FONCTIONS 	Âge moyen en années	Ancienneté moyenne en années	Rémunération globale moyenne en euros	Rémunération globale des juniors en euros	Rémunération globale des seniors en euros
Directeur des ressources humaines	47	12	97 060	69 060	118 378
Responsable ressources humaines	42	11	54 562	44 073	62 170
Responsable recrutement	41	13	36 900	31 905	38 945
Responsable administration du personnel et paie	45	15	51 847	38 323	58 111
Responsable formation	47	16	49 572	36 983	55 469
Assistant ressources humaines / Assistant paie	41	12	32 818	27 396	35 934

Les inégalités hommes/femmes

La famille « Ressources Humaines » est historiquement l'une des plus féminisées. L'enquête 2019-2020 le confirme avec un échantillon composé à 81 % de femmes (contre 83 % l'an dernier).

Cette surreprésentation n'empêche nullement la persistance de fortes inégalités entre les deux sexes. Les femmes ont une rémunération globale moyenne de 48 320 € alors qu'elle est de 65 740 € pour leurs homologues masculins. L'écart en termes de rémunération fixe demeure identique à celui de l'an dernier (24 % en faveur des hommes) par contre, le différentiel variable s'accroît dangereusement ; il est de 45 % contre 31 % l'an dernier.

Comme l'an dernier, les femmes représentent 61 % des DRH mais elles doivent, toujours, déplorer de fortes différences ; la rémunération des hommes est supérieure de 20 % à la leur.

Avec une rémunération globale moyenne de 57 210 €, les responsables ressources humaines (82 % de l'échantillon) gagnent 13 % de moins que leurs confrères dont la rémunération globale s'élève à 65 570 €.

Le différentiel hommes/femmes est de 19 % dans la fonction « responsable administration » alors que les femmes représentent 86 % du panel. La rémunération globale moyenne des hommes est de 59 680 € contre 48 630 € pour celle de leurs consœurs.

Les assistantes ressources humaines/assistant paie sont surreprésentées (87 % du panel de cette fonction) ce qui explique sûrement que l'écart de rémunération hommes-femmes est quasiment inexistant ; il est de 6 % en défaveur des femmes (contre 5 % l'an dernier).

..... [SE CONNECTER](#)